



Compte-rendu du Comité de Direction Lundi 21 mars 2016 Office de Tourisme des Sablons en Pays de Nacre

L'an DEUX MIL SEIZE, le 21 mars à dix-huit heures, le Comité de Direction de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme des Sablons en Pays de Nacre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Office de tourisme des Sablons en Pays de Nacre, 51, rue Roger Salengro 60110 Méru.

Nombre de membres en exercice : 17

Date de convocation du Comité de Direction : 15 février 2016

Nombre de membres présents : 13

Présents : Mesdames et Messieurs Aldjia DAHMOUN, Martine CONTY, Sandrine LE CORRE, Serge PELLEGRINELLI, Christiane VIGNOLI, Christian GOUSPY, Gérard MONTAGNE, Frédérique LEBLANC, Nelly BANSSE, Sylvie JULIE, Lydie LEDARD, Dominique TOSCANI, Paulette PINGUET

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Robert ANDRE, Marion MAGNIER, Valéry BEAUVISAGE, Patrick DRUEZ, Cyrille MARANDET, Gérard PACAUD, Corinne ROCH, et Brigitte MAHEU

Également présents : Monsieur Sébastien FOURNIER et Madame Caroline CHAINEAUD.

Ouverture de la séance

Monsieur Christian GOUSPY, Président de l'Office de Tourisme accueille les membres du Comité de Direction.

Monsieur le Président indique que le quorum est atteint et fait lecture de l'ordre du jour du Comité de Direction de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme des Sablons en Pays de Nacre :

Gérard MONTAGNE est désigné comme secrétaire de séance.

1) Adoption du compte-rendu de la réunion du 05 octobre 2015

- 2) Indemnités de M. Diedrich**
- 3) Convention d'objectifs 2016**
- 4) Présentation des projets pour l'année 2016**
- 5) Convention pour la billetterie du concert de Cantus Felix - 05 novembre 2016**
- 6) Questions diverses**

1) Adoption du compte-rendu de la réunion du 05 octobre 2015

Le procès-verbal du Comité de Direction du 05 octobre 2015 ne soulève aucune observation et est donc **adopté à l'unanimité.**

2) Indemnités de M. Diedrich

Le montant de l'indemnité est de 61,51 €

Le Comité de Direction approuve à l'unanimité le montant de l'indemnité du trésorier de 61,51 €.

3) Convention d'objectifs 2016

Le document est disponible sur le site de la Communauté de Communes avec vos identifiants personnels. Si vous ne disposez pas de vos identifiants, contactez la Communauté de communes des Sablons ou l'office de tourisme.

La convention d'objectifs 2016 ne soulève aucune objection et est **adoptée à l'unanimité.**

4) Présentation des projets pour l'année 2016

L'ensemble des documents relatifs aux projets 2016 est disponible sur le site de la CCS, onglet Présentation/Documents administratifs/Office de tourisme des Sablons

Étude sur la mise en place de la taxe de séjour

Une première estimation de la taxe de séjour orchestrée par Oise Tourisme envisage un montant de plus de 38 000 € par an (sans compter le futur hôtel). Cette ressource permettrait de financer à hauteur de 30 % le budget annuel de l'office de tourisme. La taxe de séjour s'applique à toutes les personnes qui passent une nuit ou plus dans un hébergement locatif de tourisme (chambres d'hôtes, hôtels, campings, gîtes...). Le choix de prélèvement se porte sur la taxe payée "au réel" : cette somme vient s'ajouter au prix de la nuitée et n'est pas considérée par le prestataire comme un impôt supplémentaire. Elle est donc mieux acceptée par les prestataires touristiques. L'ensemble des sommes est prélevé par la Communauté de Communes et entièrement reversé à l'Office de tourisme. Cet argent doit servir exclusivement à la promotion du territoire et des prestataires, généralement par le biais d'une action ciblée et spécifique.

Panneaux d'interprétation touristique

Pour compléter les 10 premiers panneaux réalisés courant 2015, 16 panneaux supplémentaires seront achevés en 2016. Les églises concernées sont : La Neuville-Garnier, Valdampierre, Fresneaux-

Montchevreuil, Pouilly, Saint-Crépin-Ibouvillers-Montherlant, Le Déluge, Ivry-le-Temple, Villeneuve-les-Sablons, Esches, Fosseuse, Amblainville, Hénonville, Ressons-l'Abbaye, Lardières et Monts.

L'inauguration du 1er panneau a lieu le 24 mars à 15h à Neuville-Bosc. Nous y présenterons également les guides touristiques.

Festival du Vexin

Chaque année, l'office de tourisme est partenaire du Festival du Vexin dont la programmation est de niveau international. 300 places de concert sont achetées au tarif unitaire de 20 € et revendues 10 € aux habitants de la Communauté de Communes des Sablons. Chaque année, 3 concerts s'y déroulent. Pour l'année 2016, le Festival du Vexin a perdu certains subventionneurs et a dû augmenter le prix des billets (de 20 à 22 €). Le budget de l'OT étant déjà voté quand nous avons pris connaissance de cette hausse des prix, nous achetons les billets 2016 au même prix que 2015. Il faudra, en revanche, pour 2017 prendre en compte cette hausse dans le futur budget. Les concerts 2016 : dimanche 29 mai, Méru; Samedi 11 juin, Neuville-Bosc; Dimanche 3 juillet, Lormaison. Le programme complet :

Dimanche 29 mai – 16h30 – Église de Méru (60)

Vincent PEIRANI (accordéon) et François SALQUE (violoncelle)

V. PEIRANI : *Prélude*

R. SCHUMANN : *Auf einer Burg*

F. SCHUBERT: *Morning Gruss et Der Müller und der Bach*

S. STROUK : *Yiddish*

K. MARATKA - *Csardas III*

V. PEIRANI - *Choral*

A. PIAZZOLLA/ J. MIENNIEL/ V. PEIRANI - *Seul tout seul - Armageddon*

F. SALQUE/ S. STROUK/S. GRAPPELLI – *Medley*

Samedi 11 juin – 18h30 – Église de Neuville-Bosc (60)

Karine DESHAYES (mezzo-soprano), Delphine HAIDAN (mezzo-soprano) et Dimitris SAROGLU (piano)

« **Héroïnes d'opéras** »

W. A. MOZART, G. ROSSINI, J. OFFENBACH, J. MASSENET, H. BERLIOZ...

Dimanche 3 juillet – 16h30 – Église de Lormaison (60)

Frédéric MOREAU (violon) et Dimitris SAROGLU (piano)

« **Violon virtuose** »

C. FRANCK : *Sonate pour violon et piano en la majeur*

P. de SARASATE : *Carmen Fantaisie*

C. SAINT-SAËNS : *Introduction et Rondo capriccioso*

H. WIENIAWSKI : *Polonaise*

J. BRAHMS : *Danse hongroise*

Parcours cyclotouristique

La grande nouveauté 2016 porte sur la création d'un parcours de randonnée cyclotouristique qui s'étend sur plusieurs territoires : la CCS, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle, le Parc naturel Régional du Vexin dans le Val-d'Oise et Gisors dans l'Eure. Ce parcours est divisé en 6 étapes d'une journée de vélo chacune. La pratique du vélo par les

touristes est en forte augmentation et a été considérée comme un axe majeur du développement touristique régional (à tel point que des subventions spéciales sont attribuées pour l'année 2016). Le parcours sera balisé en 2016. Ce dossier permet de créer des contacts étroits entre l'OT et la CCVT.

Randonnée Culture et Nature aux Sablons

Afin de remplacer l'Oise Verte et Bleue, l'office de tourisme envisage d'organiser lors des Journées Européennes du Patrimoine 2016 (17 et 18 septembre) une randonnée autour de Corbeil-Cerf avec la visite du Parc du Château. En attente de validation des différents partenaires de l'évènement.

Guide touristique

Pour la troisième année consécutive, l'office de tourisme met à la disposition des visiteurs un guide touristique présentant les prestataires des Sablons édité à 2000 exemplaires.

Trophée des Sablons 2016

Le fort succès de la précédente édition a conduit la Communauté de Communes des Sablons à réitérer son aide pour la réalisation du 2ème trophée des Sablons qui se déroulera le dimanche 5 mai. Il faudra trouver, comme l'année précédente des prestataires acceptant de nous offrir des lots.

Vente de billets Concert Cantus Felix - Le Pont des Soupirs d'Offenbach - 5 novembre 2016

Les billets seront vendus 15 € (plein tarif) et 10 € (tarif réduit). L'office de tourisme touchera 1 € par billet vendu.

5) Convention pour la billetterie du concert de Cantus Felix - novembre 2016

L'association Cantus Felix basée à Beauvais organise le samedi 5 novembre à 20h30 un concert « Le Pont des soupirs » d'Offenbach à la Manufacture de Méru. L'association nous a sollicités pour vendre une partie de leurs billets. Les billets seront vendus 15 € (plein tarif) et 10 € (tarif réduit). L'office de tourisme touchera 1 € par billet vendu.

Le Comité de Direction approuve à l'unanimité la convention pour la billetterie du concert de Cantus Felix.

6) Questions diverses

- M. TOSCANI, Maire de Bornel, demande où nous en sommes du projet de films des églises en 3 D. La commune de Bornel l'a fait réaliser pour son église. La relance du projet est envisagée par l'office de tourisme.
- Afin de savoir si les cartes postales envisagées sont pertinentes, l'office de tourisme interrogera les mairies sur leurs besoins.

- Mme Dahmoun regrette quelques erreurs dans le guide touristique concernant Méru. Mme Chaineaud rappelle que toutes les mairies ont été sollicitées pour vérifier l'exactitude des informations contenues dans le précédent guide avant impression de l'édition 2016.
- M. Gouspy rappelle la nécessité de nommer un représentant par commune en charge du tourisme.
- M. Gouspy informe le Comité de Direction que le contrat de Caroline Chaineaud, chargée de mission à l'office de tourisme, est renouvelé.

En l'absence d'autres questions et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Monsieur le Président à 19h20.